

Trophées Séquences Bois 2025

Récits d'architectures buissonnières

Les trophées Séquences Bois se réinventent ! Après avoir célébré en 2024 les 30 ans de la revue, la rédaction a souhaité repenser l'organisation de ses Trophées afin **d'ouvrir le champ des profils** auxquels ils s'adressent. Architectes, ingénieurs, fabricants, maîtrise d'ouvrage, étudiants... vous êtes toutes et tous invité·es à participer pour **raconter vos plus belles histoires** autour d'un projet d'architecture.

En effet, bien que la revue s'attache à promouvoir une certaine qualité architecturale, c'est aussi par **la mise en récit** qu'elle s'autorise, de plus en plus, **à transmettre des idées inspirantes** pour les concepteur·ices qui souhaitent s'engager dans une construction plus vertueuse de notre monde. Cette idée de réfléchir ensemble à de nouveaux imaginaires, "*c'est finalement retrouver l'essence de la revue*", exprime Philippe Madec, président du jury 2025.

Ainsi, afin de se détacher des traditionnelles catégories programmatiques et ne pas ajouter un prix de plus dans le paysage architectural actuel, il semblait cohérent que ses Trophées annuels s'ajustent, en allant **au-delà d'une sélection de projets exemplaires**. > Pour postuler, les participant·es sont donc convié·es à nous proposer un **récit architectural**, de forme libre.

Exemples de format :

- Récit de chantier ou d'apprentissage d'une matière
- Histoires de filières en podcast : dire le vivant, du sol au bâti à l'écrit et en poésie
- Complicités et anecdotes conviviales de l'équipe de maîtrise d'œuvre
- Reportage sur une innovation en lien étroit avec un fabricant en vidéo
- Récits prospectifs sur un territoire (en lien avec le bâti) en 3 nouvelles
- Raconter en dessins, BD ou en photographies : au-delà des mots
- Étudiants, jeunes architectes : parole à votre génération, au-delà des projets livrés !

RÈGLEMENT 2025

Les candidatures pour l'édition 2025 des Trophées Séquences Bois sont ouvertes jusqu'au **14 mai 2025**, 23h59. Les dossiers sont à envoyer à l'adresse : contact@sequencesbois.fr

1- GÉNÉRALITÉS

Les candidats doivent proposer un **récit architectural**, de forme libre : texte, enregistrement audio, montage vidéo, reportage photo, bande dessinée, dessins, peintures, photographies de maquettes, nouvelles, poèmes...

Le concours ouvre le **champ des profils** auxquels il s'adresse : architectes, ingénieurs, fabricants, maîtrise d'ouvrage, journalistes, photographes, illustrateurs, étudiants... Tous les acteur-ices du monde de la construction sont invité-es à participer pour **raconter leurs plus belles histoires** autour d'un projet d'architecture.

Mais qu'est-ce qu'un récit architectural ?

Au-delà de promouvoir une certaine qualité architecturale, la mise en récit autour **d'un projet d'architecture en bois ou bio/géosourcés** doit permettre de **transmettre des idées inspirantes** pour les concepteur-ices qui souhaitent s'engager dans une construction plus vertueuse de notre monde et de réfléchir ensemble à de nouveaux imaginaires. Le récit peut ouvrir sur des questionnements, raconter des solutions trouvées ou recherchées, ou encore développer de nouveaux imaginaires.

Questions ouvertes :

- Qu'est-ce que l'utilisation des matériaux vous a permis de créer au-delà du bâti ?
- Quels liens votre projet vous a-t-il permis de tisser (entre humains ou non-humains) ?
- Quelle est selon-vous la puissance des souvenirs créés et partagés ?

2- CONDITIONS DE PARTICIPATION ET ADMISSIBILITÉ

Seuls les récits évoquant des projets construits ou imaginés en structure bois ou majoritairement en matériaux bio/géosourcés seront acceptés. Les projets mixtes comprenant des éléments de structure en béton/acier ou tout autre matériau seront admissibles du moment que le bois ou les bio/géosourcés occupent au moins la fonction structurelle verticalement ou horizontalement. Il n'y a aucune catégorie programmatique à respecter, ni de restriction d'échelle de projets.

Les Trophées Séquences Bois étant un concours francophone, les propositions déposées par les candidats seront obligatoirement en langue française.

La candidature peut être portée par n'importe quel membre de l'équipe de la maîtrise d'œuvre ou de la maîtrise d'ouvrage, ou par des personnes tierces, et il est possible de postuler en équipe.

3- FORMATS DE RENDU ET COMPOSITION DU DOSSIER

- nom, statut, numéro de téléphone et adresse mail du mandataire de la candidature

noms, statuts, numéros de téléphone et adresses mail des éventuels autres membres de l'équipe

- proposition de récit architectural de format libre, dans les limites suivantes :

texte : max 20 000 signes

son et vidéo : 25 min

BD ou dessin : 30 planches max

photographie : 30 photos max

Exemples de format :

- Récit de chantier ou d'apprentissage d'une matière
- Histoires de filières en podcast : dire le vivant, du sol au bâti à l'écrit et en poésie
- Complicités et anecdotes conviviales de l'équipe de maîtrise d'œuvre
- Reportage sur une innovation en lien étroit avec un fabricant en vidéo
- Récits prospectifs sur un territoire (en lien avec le bâti) en 3 nouvelles
- Raconter en dessins, BD ou en photographies : au-delà des mots
- Étudiants, jeunes architectes : parole à votre génération, au-delà des projets livrés !

Les fichiers doivent obligatoirement être nommés avec le nom du mandataire.

Les formats mixant plusieurs médiums ou supports sont autorisés.

Tout autre élément (dessins techniques, maquettes, ou autres représentations) nécessaire à la bonne compréhension du propos peut être ajouté à la proposition en mentionnant "Annexe" dans le nom du fichier, dans la limite de 3 annexes par proposition.

La qualité graphique et la composition des documents présentés participeront à la cohérence et à la compréhension du propos et du récit architectural.

4- DESTINATAIRE DU DOSSIER

L'envoi du dossier complet doit se faire **par mail** (les liens de téléchargement acceptés) à l'adresse : contact@sequencesbois.fr , avec pour objet : "TROPHÉES 2025"

Tout dossier incomplet, ne respectant pas les limites décrites, transmis par une autre voie (postale, réseaux sociaux etc.), ou après la date finale du **14 mai 23h59**, ne sera pas reçu.

5- CRITÈRES DE SÉLECTION

- Pertinence, sincérité du récit
- Originalité de la mise en forme ou qualité d'expressivité rédactionnelle
- Propos architectural défendu, afin de répondre à certains enjeux environnementaux et/ou sociaux pour le secteur de la construction

Le jury, et son président, se réservent le droit d'ajouter des critères de sélection au vu des candidatures reçues.

6- CALENDRIER

- 25 Mars : lancement du règlement.
- 14 Mai - 23h59 : échéance de réception des candidatures, par mail.
- Début Juin 2025 : Jury pour la sélection des cinq prix.
- Début Juillet 2025 : information des lauréats et préparation de leurs présentations.
- 30 septembre 2025 : cérémonie de remise des prix, à l'occasion du Salon Materials&Light à Paris.

7- JURY

Président du jury et architecte : Philippe Madec (architecte et auteur)

Auteur-e : Laurent Corio (Les Nouvelles)

Filière bois : Olivier Gaujard

CNDB : Charlotte Pull
Ingénieur : Marc Series
Autrice : Anouk Lejczyk
Artisan du bois : Mathias Bonneau (non validé) / Jesse O'scanlan (RAF)
Enseignante-chercheure : Margotte Lamouroux
Artiste peintre : Solenn Marrel
Rédactrice en chef : Anne-Sophie Gouyen

8- RÉCOMPENSE ET COMMUNICATION

A l'issue du jury, 5 prix seront décernés. La cérémonie de remise du grand prix, aura lieu le **mardi 30 Septembre lors d'une soirée spéciale, dans le cadre du salon Materials & Light 2025 à Paris**. Tous les participant-es seront convié-es à cet évènement afin de découvrir les résultats du concours. Les lauréats seront invités à présenter leur récit - et projet - en détail.

Ils bénéficieront aussi d'une publication dans le n°151 de Séquences Bois (hiver 2025). Une interview en format audio ou vidéo pourra aussi être réalisée pour une diffusion sur les réseaux sociaux, ou tout autre support web.

9- DROITS ET AUTORISATION DE DIFFUSION

Les propositions lauréates pourront faire l'objet d'une publication papier, web et réseaux sociaux, ou lors de tout autre événement d'intérêt au regard de la revue. L'inscription au concours implique l'acceptation de l'utilisation par Séquences Bois, à titre gratuit et sur tous supports de communication, de tout ou partie des propositions présentées.

Les données personnelles des participants recueillies par Séquences Bois sont destinées à un traitement interne.

10- QUESTIONS

Les questions éventuelles relatives aux attendus du concours peuvent être adressées par mail à contact@sequencesbois.fr